

Nom et prénom de l'enfant : _____ Ecole : _____

Nom et Prénom du responsable : _____

Adresse mail : _____

**Veuillez cocher toutes les activités PERISCOLAIRES, MERCREDIS RECREATIFS, PETITES VACANCES
dont vous aurez besoin pour l'année scolaire 2018/2019**

Important : aucune participation possible aux activités non cochées

| PAUSE MERIDIENNE (écoles publiques) | |
|--|---|
| <u>Restauration maternelle</u> <i>Cochez le type de menu choisi</i> <input type="checkbox"/> Menu classique * <input type="checkbox"/> Menu de type végétarien (sans viande) <input type="checkbox"/> P.A.I. (Panier repas) *** | <u>Restauration élémentaire</u> <i>Cochez le type de repas choisi</i> <input type="checkbox"/> Repas servi en self ** (classique / type végétarien) <input type="checkbox"/> P.A.I. (Panier repas) *** |

| ACTIVITES PERISCOLAIRES (écoles publiques) |
|--|
| <input type="checkbox"/> Garderie matin de 7h15 à 8h30 |
| <input type="checkbox"/> Garderie soir 16h30 à 18h30 |

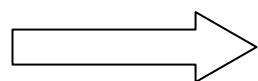
* **Le menu classique** répond aux exigences d'équilibre alimentaire recommandées par le Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition (GEMRCN)

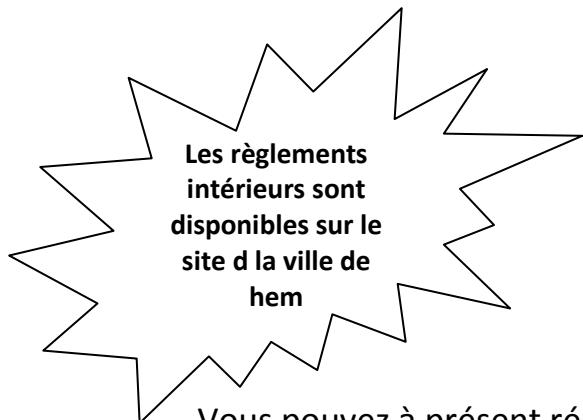
** **Self** : votre enfant aura deux choix d'entrées, de plats principaux (classique / type végétarien) et de desserts.
Les commandes de repas seront effectuées, chaque matin, au plus près des besoins des enfants.

*** **PAI** : nos plats sont susceptibles de contenir un ou plusieurs allergènes dont vous trouverez la liste ci-dessous. Dans le cas où votre enfant présenterait une allergie à l'un de ces produits, merci de prendre contact au 03.20.66.70.05. La personne en charge des Projets d'Accueil Individualisés (PAI) vous expliquera la démarche à suivre.

La liste des allergènes les plus courants est fixée par la réglementation communautaire et périodiquement révisée. Elle est actuellement la suivante :

Céréales contenant du gluten, œufs et produits à base d'œuf. Poissons et produits à base de poisson. Lait et produits à base de lait. Fruits à coques. Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO₂). Arachide et produits à base d'arachide. Crustacés et produits à base de crustacés. Soja et produits à base de soja. Céleri et produits à base de céleri. Moutarde et produits à base de moutarde. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.





ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

(Hors vacances d'été)

Vous pouvez à présent réserver vos mercredis récréatifs sur le portail famille.
En ce qui concerne les inscriptions, veuillez consulter le calendrier joint au dossier.

MERCREDIS RECREATIFS

Du 12 septembre 2018 au 03 juillet 2019

- Garderie matin
- Garderie soir
- Journée
- Repas

oo

PETITES VACANCES

Vacances de toussaint: du lundi 22 octobre au vendredi 02 novembre 2018

Vacances de Noël : du lundi 24 décembre au vendredi 04 janvier 2019

Vacances d'hiver : du lundi 11 février au vendredi 22 février 2019

Vacances de Printemps : du lundi 08 avril au vendredi 19 avril 2019

Si vous le souhaitez, vous pouvez effectuer vos réservations pour **les petites vacances** directement sur le portail famille. Les inscriptions au guichet restent possibles.

Si vous optez pour l'inscription en ligne, vous devez cocher toutes les dates que vous désirez et payer vos réservations par le biais du portail famille ou en prélèvement automatique.

Je choisis de réserver en ligne

OUI

NON

Cochez votre choix, si pas de sélection, les activités ne seront pas disponibles

LES CHENAPANS

- Garderie matin
- Garderie soir
- Journée
- Repas

LES GLOBE-TROTTEURS

- ½ journée
- Garderie soir

En ce qui concerne les alsh d'été, une fiche de vœux est à compléter en début d'année 2019
(Les informations seront transmises dans le tout'hem)

Fait à hem, le _____
Signature des parents